

Assemblée plénière de la CEF à Lourdes

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 24 mars 2015



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

En cette période électorale, à quelques jours de la grande Semaine Sainte, nos évêques se réunissent en assemblée plénière à Lourdes. Sur le site de la CEF, c'est le silence. Pas de communication. Notre instance épiscopale pratique encore l'enfouissement et semble estimer que ses travaux, ses débats, ses discussions n'intéressent pas les catholiques. Il ne faut pas s'étonner ensuite qu'il y ait une césure entre la CEF et les catholiques de France.

De mardi à vendredi, nos évêques vont aborder les grands thèmes de l'actualité, au moins sur sa première journée. D'abord avec le discours du président de la Conférence des évêques de France, Mgr **Georges Pontier**, puis lors du libre débat entre les quelque 120 évêques titulaires et auxiliaires réunis dans l'hémicycle Sainte-Bernadette. Attentats, élections, euthanasie, islamisme, laïcité, laïcisme (crèches...)... ayant de sujets sur lesquels nos évêques ont des avis divergents. Mgr Olivier Ribadeau Dumas, porte-parole des évêques de France, déclare :

« Le vivre-ensemble – même si je n'aime guère cette expression – est quelquefois mis à mal, et je crois que les religions ont quelque chose à faire entendre sur ce sujet. Quelle société voulons-nous construire ? ». « On a quelque chose à dire, et je crois que nous sommes attendus. »

Aujourd'hui, Mgr Pontier devrait évoquer le débat sur la laïcité, qui s'est crispé ces dernières

semaines, et à propos duquel il est intervenu devant l'Observatoire du même nom il y a quelques jours.

L'assemblée devrait discuter de la fin de vie et de l'attitude à tenir face à la loi en cours d'adoption (elle est actuellement au Sénat où elle sera discutée prochainement). Mais l'avortement revient (encore et toujours) dans l'actualité avec la nouvelle manœuvre du gouvernement qui veut abroger le délai de réflexion de sept jours imposé aux femmes avant de commettre l'acte fatal.

Autre sujet cette année : la prévention de la pédophilie.

« Nous avons beaucoup travaillé la question au début des années 2000. Mais en 14 ans, 80 % des évêques français ont été renouvelés. Il nous paraissait important de pouvoir réfléchir à nouveau avec eux, notamment sur le souci de l'accueil des victimes ».

L'Église de France n'a pas eu à affronter de scandales d'envergure comparable à ce qu'ont connu les États-Unis ou l'Irlande. La condamnation, en 2000, de Mgr **Pierre Pican**, évêque de Bayeux, à trois mois de prison avec sursis pour non-dénonciation, avait été un tremblement de terre. Les évêques avaient condamné :

« Les prêtres qui se sont rendus coupables d'actes pédophiles doivent répondre de leurs actes devant la justice. »

De même pour l'évêque, qui « ne peut [...] couvrir des actes délictueux ».

Tirée à 100?000 exemplaires une brochure intitulée « *Lutter contre la pédophilie* » – a fait l'objet d'une refonte en 2010.

Il reste à savoir quelle sera la teneur des discussions à propos du prochain synode sur la famille, l'accès aux sacrements des divorcés adultères, la place des personnes homosexuelles dans l'Église, etc.